

T5003 19

A. Dedenon

19

VEHO

Éléments de Monographie

1931



DB 39125

T 2003.19

38640

A. Dedenon

VEHO

Éléments de Monographie

1931



SOMMAIRE

I. QUELQUES POINTS D'HISTOIRE LOCALE.

1. Les origines.
2. Vého dans le Comté de Blâmont.
3. Vého dans la Châtellenie de Lagarde.
4. Vého déclaré français.

II. DESCRIPTION DU VILLAGE.

1. Population.
2. Le territoire et le village.
3. L'église.
4. Les maires.
5. Les curés.
6. Les régents d'école et instituteurs.

III. LA GRANDE GUERRE.

1. Destruction du village.
 2. La reconstruction du village.
-

AUX HABITANTS DE VÉHO

Cette brochure qui se recommande à votre attention n'est pas un livre prétentieux, mais une courte et simple notice sur votre village.

L'auteur, ancien curé de la paroisse, s'est fait une joie de rassembler ses anciens souvenirs et de les consigner dans ces pages.

L'éditeur-imprimeur, enfant du lieu et non des moindres, est fier d'utiliser ses presses en l'honneur de son pays natal et d'envoyer, du rivage africain, à ses compatriotes ce témoignage de sa fidèle sympathie.

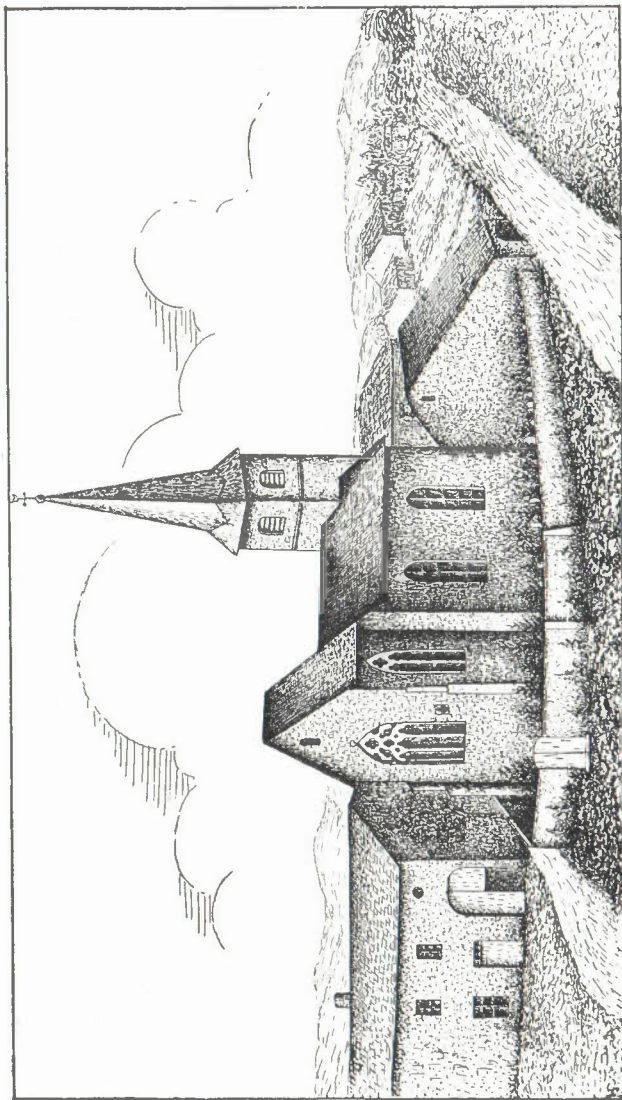
Votre cher curé, l'abbé Klein, est heureux de distribuer à tous ses paroissiens cette étude historique et descriptive.

Voici donc des annales anciennes. Les appellerons-nous annales de gloire ? Non point, car Vého n'est pas entré dans la grande histoire, et c'est peut-être un avantage. Nous les nommerons seulement annales d'épreuves et de consolations, mais où les souffrances sont plus nombreuses que les joies, comme il arrive toujours en ce monde.

Ce modeste essai se présente comme un complément

de l'Histoire du Blâmontois et tirera de ce cadre général toute sa netteté, puisqu'un village n'a de vie que dans sa région et de physionomie particulière que dans son milieu.

Puisse-t-il intéresser tous nos lecteurs et leur inspirer un amour plus vif de la terre natale et une estime encore plus haute de la vie à la campagne !



Dessin de J. Divoux

L'ANCIENNE ÉGLISE

Quelques points d'histoire locale

1. Les Origines.

Toute la région où se trouve Vého était primitivement englobée dans la *Sylva vosagensis* : Forêt vosgienne. A quelle date cessa-t-elle d'être déserte ? Quels furent les premiers lieux défrichés et habités ? Autant de questions insolubles. On sait pourtant que, vers la fin des temps gallo-romains, passait non loin de là, une voie, d'où les premiers colons se sont déversés sur la contrée. Cette voie a été décrite dans l'*Histoire du Blâmontois*. Elle allait du Donon au Léomont et marquait une étape vers Xousse. Plusieurs localités de ces parages portent des noms dont la forme latine ou bas-latine indique qu'ils remontent à cette époque. Ce sont : *Albus mons* (Blâmont), *Alta petra* (Autrepierre), *Lenteres* (Leintrey), *Xulces* (Xousse), *Sures* (Xures).

Vého n'est point dans ce cas. Néanmoins l'étymologie des noms peut être utile pour découvrir l'ancienneté des villages.

D'où vient ce vocable ? Les plus anciennes chartes où paraisse ce mot, l'écrivent : Wioth (1034), Vïhoz ou Wéhois (1311), Vehey (1380). Ce n'est pas un mot composé, comme le sont beaucoup de noms de lieux, ni un nom d'accident topographique. Serait-il déplacé d'y voir un nom propre de fondateur ou de bienfaiteur ? Ce qui le donne à penser, c'est le point d'histoire suivant que nous devons exposer.

Depuis le X^e siècle, l'autorité des comtes de Lunéville paraît évidente sur les terres avoisinant la voie romaine

entre le Donon et Léomont. Les donations qu'ils font à l'Abbaye St-Remy le prouvent. Elles consistent en biens situés à Frémonville, à Bénaménil, à Adoménil. Or, un des ancêtres de ces comtes nommés Folmar et ayant des attaches avec les comtes d'Alsace s'appela Vuher ou Véher ou même Vernher et il fonda, vers l'an mil, l'abbaye de Hugoncourt, comme nous l'apprend une bulle du pape Innocent II. N'y a-t-il pas une ressemblance frappante entre ce nom et les formes citées plus haut de Wihoth, Wéhois, surtout Véhey ?

L'argument qui suit est meilleur encore : il repose sur la donation de 1034 qui mentionne Wihoth pour la première fois. Les deux fils de Folmar III, le vieux, qui fonda Saint-Remy, en 999, se nomment Godefroy et Hermann. Ils ont remplacé les moines de leur abbaye, devenus indignes, par des moniales ou nonnes, que gouvernait Adélaïde, puis Uda, sœur d'Adelbéron III, évêque de Metz. C'est pour les avantager qu'ils détachent, de leur patrimoine commun, le village de Bénaménil, avec son église ; celui de Frémonville, avec son église : quatre manses à Wihoth, avec son bois ; divers biens à Adoménil.

Cette donation est de 1034. Le bois cité ici est le Rémabois qui tient son nom d'Hermann, comme Hermamagney, Hermaménil et même Remoncourt, tous lieux voisins. Vého n'a pas encore d'église. Ses quatre manses désignent quatre familles de serfs avec leur habitation et les terres qu'elles exploitent. La population n'en compte, sans doute, qu'un petit nombre d'autres. L'origine de Vého se trouve ainsi engagée dans le sillage de Saint-Rémy de Lunéville.

2. Vého dans le Comté de Blâmont.

Vers 1140, comme l'indique une bulle d'Innocent III, les moniales de St-Remy cédèrent, à leur tour, la place aux Chanoines Réguliers de St-Augustin. Alors, Vého reçut une chapelle, dans les mêmes conditions que Pessincourt, petit hameau proche d'Einville. C'était encore l'usage de choisir les apôtres comme titulaires des églises : la nôtre fut placée sous le patronage de Saint André.

Le pays de Lunéville s'est formé avec l'aide des moines et chacun de ses villages fut rattaché à l'un ou l'autre des monastères qui existaient aux environs. En étendant sur le pays sa vaste ramure, l'arbre monacal dispensait largement son ombrage bienfaisant, je veux dire : l'appui spirituel et temporel, et, comme un lierre fragile, les petits arbustes s'attachaient à ses branches vigoureuses.

Au XIII^e siècle, Vého a totalement changé de juridiction, au spirituel comme au temporel, sans que nous puissions préciser les conditions de ce changement.

Au spirituel, la paroisse a passé du patrimoine de St-Remy de Lunéville à celui de l'Abbaye de Saint-Sauveur, peuplée aussi de Chanoines Réguliers. Elle suivit dès lors le sort de Leintrey, Reillon, Blémerey et Domèvre. Cette dépendance vis-à-vis des Abbés de Saint-Sauveur subsistera jusqu'à la Révolution.

On sait qu'à cette époque les Prieurés assuraient la desserte des paroisses de leur ressort. Vého et Leintrey, désormais unis, eurent, comme curés, des Chanoines faisant partie du Prieuré St-Remy de Domèvre. Tout proche, le Prieuré du Chesnois, fondé sur Emberménil pour des Chanoines Réguliers de Chaumousey, assurait le même service à Domjevin et à Manonviller. C'est le temps où s'effectua la séparation des dîmes ou redevances ecclésiastiques d'avec les prestations civiles. Nous possédons une lettre de l'évêque de Metz,

Jean de Vienne, datée de 1365, qui accorde à l'abbé de Saint-Sauveur le droit de patronage sur les paroisses situées dans son diocèse. Vého et Leintrey sont dans ce cas. (*Arch. d.f.* H. 1374).

Au temporel, Vého fut englobé dans les États du puissant Comte Henri I^{er} de Blâmont. On sait l'activité de ce seigneur et son habileté à grouper tous les environs sous sa domination, mais on ignore les moyens qu'il prit ici pour substituer son autorité à celle de l'abbaye St-Remy de Lunéville. Il n'était pas, du reste, seul seigneur féodal dans ce lieu ; Bertrand de Deneuvre y possédait un petit fief qu'il vendit, en 1312, au dit sire Henri de Blâmont.

Pendant que Reillon jouissait, nous ne savons pourquoi, des privilèges de la loi de Beaumont, Vého et Leintrey suivaient les coutumes de Blâmont, tout en gardant les mesures de l'évêché de Metz, appelées aussi mesures de Vic. Ils avaient donc un *doyen* pour prélever les taxes et faire exécuter les ordonnances. La justice se rendait aux *Plaidz annaux* du Comté.

Mais, à cette grande distance du château seigneurial, le joug féodal ne pesait guère. Il n'y avait pas de corvée de garde et peu de corvée de travail. Par contre, la protection du comte restait bien vague. Nous signalerons seulement une servitude assez lourde que Vého partageait avec Fréménil. L'origine en est inconnue. Sa teneur est ainsi énoncée dans les comptes du domaine : « Les habitants de Vého, conjointement avec ceux de Fréménil, devront aller quérir jusqu'à Cirey, les *bauchons* qu'il conviendra avoir pour couvrir le pont de Domjevin, toutes les fois qu'il en avait affaire, soit qu'on le refit à neuf ou autrement, en échange de quoy ils ne payent aucun passage à Domjevin, comme les autres villages du comté. » (LEPAGE : *les communes de la Meurthe, II*, p. 644).

Les crues de la Vesouze endommageaient souvent ce pont et il ne fallait pas manquer, pour satisfaire un public exigeant, de faire, en temps voulu, les charrois nécessaires.

Cette servitude se prolongea jusqu'au temps du duc Léopold, qui fit établir la longue chaussée et les nombreux ponts de pierre qui subsistent encore.

En 1308, une incursion de Messins, arrivant par Lagarde, étendit ses brigandages jusqu'à Deneuvre et fit, à l'aller et au retour, de grands dégâts, à Domjevin et dans les environs. Le petit hameau de Frisonviller, situé à l'emplacement actuel de la Bonne Fontaine, fut détruit dans cette circonstance et ne fut jamais relevé. Vého eut-il aussi à souffrir ? Les chroniques n'en parlent pas. On s'étonnerait qu'étant si proche, il fût resté indemne.

Henri I^{er} de Blâmont, se croyant près de mourir, prépara, en 1311, son partage de famille : Leintrey fut attribué à son aîné, mais Vého fut mis avec Domjevin dans la part du cadet.

Ce partage resta lettre morte. Néanmoins l'indication qu'il portait fut réalisée dans la suite, en 1346 et en 1377. L'arrangement, pris en cette dernière année, attribua Vého, Domjevin, Chazelles, Reillon, Laneuveville-aux-Bois, au second fils de Thiébaud I^{er}, nommé Adhémar. Celui-ci, étant mort peu après, laissa sa part à son frère, Thiébaud II, qui était installé au château de Lagarde. Ce château, appartenant aux évêques de Metz, venait d'être engagé à la famille de Blâmont. Qu'on ne s'en étonne pas : les seigneurs de ce temps singulier s'épuisaient à faire la guerre et, quand ils étaient ruinés, ils trafiquaient leurs apanages.

Comme Lagarde resta durant près d'un siècle au pouvoir de la famille de Blâmont, à titre de gage non retiré, Vého finit par être considéré comme une dépendance de la châtellenie de Lagarde.

En 1408, mourut, à Lagarde, Jean I^{er} de Blâmont, son seigneur éventuel, qui, par testament, légua tous ses droits à Henri IV, comte de Blâmont, son cousin. Vého rentra ainsi dans le comté.

Bientôt après, l'Église de Metz eut pour évêque un prélat entreprenant qui prit à tâche de réparer les fautes de Raoul

de Coucy et de reconstituer l'ancien Temporel de l'évêché. Le rachat de Lagarde fut conclu, non sans difficultés, entre 1415 et 1420. Vého fut compris dans ce marché et resta l'un des vingt villages que comptait alors la châtellenie de Lagarde. Sa position en fit un îlot messin perdu en pleines terres blâmontaises.

3. Vého dans la châtellenie de Lagarde.

L'évêque Conrad Bayer de Boppard ne cacha pas sa joie d'avoir récupéré Lagarde, dont le château, quelque peu délaissé après la mort de Jean de Blâmont, menaçait ruine. Bientôt son activité rendit à la châtellenie toute sa prospérité. On sait que les Evêques de Metz résidaient à Vic depuis fort longtemps, à cause de l'insubordination des citadins de la ville épiscopale. Lagarde devint, dès lors, leur maison de campagne, en été. Le château fut restauré, l'étang aménagé et un moulin construit pour tous les sujets. Conrad de Boppard y mit un tel soin que, suivant Meurisse, « cette propriété fut le lieu de toutes ses terres où il s'aimait le plus, à cause de la chasse qui y était fort belle. »

La donation de 1506 qui fit passer dans la famille ducale la possession du comté de Blâmont n'atteignit pas Vého, non plus qu'Emberménil, Laneuveville-aux-Bois et Xousse. Cependant, certaines portions de ces derniers territoires étant déjà aux ducs de Lorraine, furent réunies après coup au comté lorrain de Blâmont. On eut ainsi des villages qui furent en partie messins et en partie lorrains.

En 1635, notre village paya, comme ses voisins, son tribut aux malheurs de la Lorraine ; cependant la peste et la famine y firent plus de victimes que la guerre. On ne voit pas que l'église ou les maisons y aient subi une destruction ou un déplacement, sauf peut-être la *Petite Vého*, aujourd'hui appelée

le *faubourg*, réduit à trois petites maisons qu'une vague tradition dit avoir été un hameau plus considérable et détruit par les Suédois.

4. Vého déclaré français.

Le surnom de « Français de Vého » était naguère encore usité, comme celui de « Buriville-en-France ». Les Lorrains le prononçaient d'un air narquois. Mais, aujourd'hui, toute animosité a disparu et le temps a pleinement réconcilié les deux nationalités. Ce sont les édits de la *Chambre d'annexion*, rendus entre 1680 et 1683, qui ont ainsi *francisé* Vého, Fréménil, Buriville, Herbéviller et tous les territoires qui auparavant avaient appartenu, à un titre quelconque, aux Trois Evêchés.

Le XVIII^e siècle se passa sans incident notable.

Les doléances formulées, en 1789, par la communauté n'offrent rien de spécial, sinon une plainte nettement formulée contre le moulin banal de Lagarde, où chaque habitant devait faire moudre ses grains. Ce moulin, disent les cahiers, est trop éloigné. On gagnerait du temps à se présenter aux moulins plus rapprochés. Si encore il n'y avait pas de préférences... Mais trop souvent les gens venant de loin ne passent même pas à leur tour. Ces abus sont intolérables.

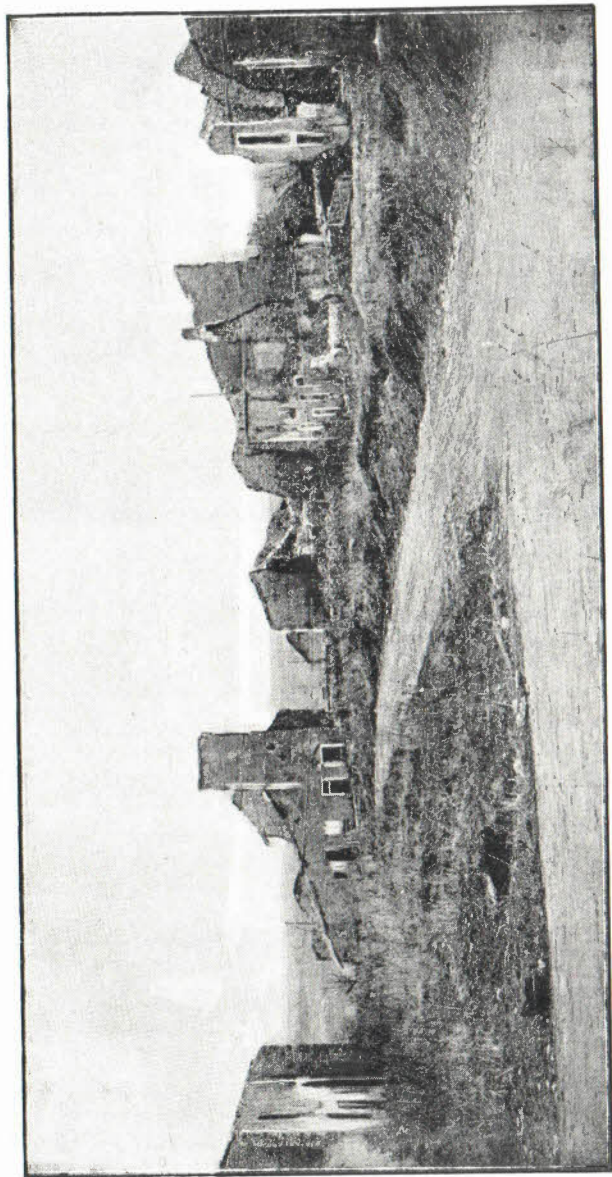
L'abolition des anciens privilèges et l'ensemble des lois révolutionnaires purent ne pas déplaire aux compatriotes de l'abbé Grégoire. Cependant on ne vit jamais ces gens, favorables peut-être à l'idée de liberté, se livrer à des manifestations exagérées ou à des attentats contre les personnes. Du reste, il n'y eut jamais de nobles dans leurs rangs.

Qu'est-il resté des anciennes institutions si fort malmenées par l'opinion moderne ? Nous ne ferons pas grand état des pâtis communaux, qui cependant sont toujours de quelque

utilité pour les pauvres. Un bien plus appréciable est la forêt, qui depuis des siècles fournit au village son chauffage annuel. La jouissance en fut concédée par les évêques de Metz, dans des formes inconnues.

En 1746, un jugement rendu pour régler l'usage des forêts de l'évêché de Metz, alloua au village de Vého la portion des bois de Lagarde que nous lui connaissons encore. L'acte en était conservé aux archives communales, mais il a disparu en 1914. Après la Révolution, ladite jouissance fut convertie en véritable propriété foncière. On a beau dire, les maîtres d'autrefois furent bien avisés dans les avantages qu'ils faisaient à leurs sujets.

— Depuis que Vého est incorporé au canton actuel de Blâmont, il n'a plus rien qui le distingue des environs et il en a adopté l'esprit et les usages, tout en conservant les mesures agraires, qu'il est facile d'adapter aux mesures nouvelles.



Cliché Bastien, Lunéville

LE VILLAGE EN RUINES 1918

Description du village

1. Population.

On sait que les recensements ne furent en usage qu'après la Révolution. Dans les temps qui précèdent, la population ne peut être évaluée que d'une façon approximative.

Au XVI^e siècle, le nombre des habitants de Vého ne devait guère dépasser la centaine. Les malheurs de 1636 réduisirent ce chiffre à quelques unités. En 1705, un procès-verbal de visite canonique y mentionne 90 communicants. Au cours du XVIII^e siècle, la natalité est abondante, comme dans les environs et, vers 1789, le chiffre de 300 est largement atteint.

Les actes paroissiaux, remontant à 1695, auraient pu fournir des précisions plus exactes, mais ils furent tous détruits en 1914. Une analyse en avait été faite, permettant de reconstituer la généalogie de chacune des familles, mais cet écrit lui-même, d'un intérêt manifeste, a péri, comme les autres archives.

Nous avons retenu quelques noms des familles les plus vivaces avant 1789 : Bister, Gérardin, Leclerc, L'Hôte, Liotté, Simon, Thiébaud, etc...

Trois figures marquantes sont à signaler dans ces temps anciens. Ce sont trois prêtres contemporains, très liés entre eux, mais dont le sort fut très différent :

Le premier en date fut CHRISTOPHE LHOTE, né à Vého, le 20 mai 1748. Il fut bénédictin dans le couvent de St-Vanne et St-Hydulphe de Verdun. Chassé de son monastère par la Révolution, même après avoir prêté les serments exigés par les lois, il s'en revint vivre dans sa famille à Vého où il toucha sa pension de 800 livres. Nul ne l'inquiéta pendant

les mauvais jours de la Terreur. Son caractère accommodant ne pouvait porter ombrage à personne. Nommé constitutionnellement curé à Herbéviller, il refusa ce poste, se confina dans une prudente obscurité et ne reprit le culte à Vého et à Reillon qu'en 1798, avec la tolérance des lois.

En 1803, l'évêque de Nancy l'ayant envoyé comme succursalier à Morville-sur-Nied, près de Nomeny, il refusa de s'y rendre, à cause de sa mauvaise santé. Certains esprits malicieux ajoutent qu'il aurait pu prétexter aussi son incapacité. Toujours est-il qu'il resta à Reillon et le desservit jusqu'à sa mort, en occupant le presbytère ancien situé en face de l'église.

Il fit de nombreuses démarches pour faire rendre à ce lieu son titre curial, mais il mourut en 1810, sans avoir pu réussir. Il a laissé un nom honoré et le souvenir d'une vie sans tache.

NICOLAS JENNAT dut naître aussi à Vého, vers 1762 ; après sa prêtrise, il fut donné comme vicaire à Grégoire pour administrer Vaucourt et passa à Lagarde, comme vicaire en 1789. On dit que, pendant la Terreur, il vécut caché à Martincourt avec Colin, curé d'Emberménil, connu sous le nom de P. Nicolas.

A la restauration du culte, l'abbé Jennat fut envoyé à Croismare et y acheva sa carrière. On lui doit la fondation de deux lits à l'hospice des Vieillards de Lunéville, surnommé le Coton. Les paroisses qui pouvaient en bénéficier étaient Vého, Vaucourt, Croismare et Manonviller. L'attribution de ces lits était réservée au curé de Manonviller.

HENRI GRÉGOIRE fut un personnage bien plus renommé, mais sa célébrité ne l'exempte pas de graves reproches. Il naquit à Vého le 4 décembre 1750, de Bastien Grégoire et de Marguerite Thiébaud. Le père venait d'Azerailles et exerçait l'humble profession de *parementier* ou tailleur d'habits. Son logis, situé vers le milieu du village, était des plus modestes. Une plaque commémorative le désignait à l'attention

jusqu'en 1914. La guerre l'a renversé comme les maisons voisines.

Ce n'est pas le lieu de détailler ni sa vie publique, ni son rôle pendant la Révolution. L'histoire les fait connaître. Lunéville a voulu honorer sa mémoire en érigeant sa statue sur une de ses places publiques. Rappelons seulement qu'après de bonnes études faites à Nancy, il fut ordonné prêtre en 1775 ; il obtint, en 1782, la cure d'Emberménil qu'il géra brillamment jusqu'à son départ pour Paris, en qualité de Député à la Constituante. Cette fonction publique interrompit son ministère pastoral, en 1790. A ce sujet, nous pouvons relever un aveu mélancolique, contenu dans ses *Mémoires* : « Le temps où j'étais curé a été le plus beau de ma vie. »

On sait qu'il fut nommé évêque constitutionnel du Loir-et-Cher et que, toute sa vie, il resta fidèle aux idées révolutionnaires. Réfractaire aux arrangements du Concordat, il perdit tout rang dans la hiérarchie ecclésiastique. L'Empire en fit un sénateur, la Restauration un Pair de France, l'Institut lui ouvrit ses portes.

D'une vie intègre et même austère, il eut à cœur de remplir jusqu'au bout les obligations sacerdotales comme la récitation du bréviaire, mais il refusa de se réconcilier avec le pouvoir spirituel ; aussi, quand il mourut, en 1831, il fut privé de la sépulture ecclésiastique. Ses funérailles civiles à Paris furent l'un des gros scandales de l'époque.

La Lorraine ne le revit qu'une fois après son départ d'Emberménil. Ce fut en 1803, quand il vint prier sur la tombe de sa mère, morte à Emberménil, le 22 septembre 1799. Ses *Mémoires* relatent ce voyage. Ses impressions y prennent la forme d'une méditation saisissante.

Le monument, érigé sur la tombe de sa mère, reçut une longue inscription funéraire, terminée par ces mots : « Priez Dieu pour la mère et le fils. » Grégoire vint ensuite à Vého sur la tombe de son père, et y fit élever encore un monument modeste avec cette inscription : « Cy-git, attendant la résurrection, le corps de Sébastien Grégoire, fabricant des

Trespasés, époux de Marguerite Thiébaud, inhumée à Embarménil, décédé à l'âge de 84 ans, le 27 août 1783, muni des sacrements de l'Eglise. »

En érigeant ce monument à la mémoire d'un père chéri, Henri, son fils, ancien évêque de Blois, remercie Dieu d'avoir été élevé chrétiennement par ses vertueux parents, qu'il espère rejoindre dans la bienheureuse éternité.

Il réclame des prières « pour le père et le fils ».

Bien qu'entachée de fautes graves, cette figure de l'abbé Grégoire est assez grande, par certains côtés, pour mériter de survivre dans le souvenir de ses compatriotes. Un tel homme reste une gloire pour son village natal.

Laissons passer le XIX^e siècle. Quand il prend fin, le nombre des habitants de Vého est en décroissance. Peut-être aimera-t-on de relire les noms des familles qui s'y trouvent : Alain, André, Ary, Barchat, Bastien, Bister, Camail, Chatel, Chatton, Clasquin, Crouvizier, Cuny, Delarue, Friot, Garland, Gérardin, Jacquemin, Lavaux, Leclerc, Liotté, Loubet, Magron, Marchal, Michel, Munier, Perrin, Picard, Pierre, Pierrat, Rassemusse, Rouillon, Schwartz, Simon, Simonet, Sutter, et Verlet.

Le souvenir en est cher à tous. Nombreux sont déjà les vivants de cette époque qui gisent maintenant dans la tombe comme nous nous y coucherons à notre tour. Le tertre sacré qui a reçu leur corps est toujours au cœur du village. Jusqu'à ces derniers temps, la vieille église, témoin des baptêmes, communions, mariages et funérailles, y abritait leur dépouille mortelle. Aujourd'hui, ses ruines elles-mêmes ont disparu. Il importe cependant que ce champ sur lequel plane l'âme du passé, garde à jamais son caractère religieux, qu'un gazon vulgaire n'y dérobe pas au regard les dalles funèbres, qu'une croix plantée à l'endroit où s'offrit le divin sacrifice y dresse son signe d'espérance, comme c'est le vœu et l'usage de l'Eglise.

2. Le Territoire et le Village.

Le territoire est immense. Il est d'une fertilité moyenne et les difficultés qu'il présente à la culture dépassent les conditions ordinaires du travail agricole. Cependant l'habitude aidant, chacun s'accommode avec la nécessité. Son sol marneux convient aux céréales et ne renferme aucune pierre. Deux points culminants : le *Haut du Thiot* et le *Haut de Domjevin*, reliés par la route, créée en 1834, forment avec le fort de Manonviller tout le relief du paysage.

Le *Haut des Vignes* a perdu son vignoble depuis trente ans. Que de noms pareils gardent le souvenir d'usages depuis longtemps périmés : ainsi le pré-le-prêtre, le pré-du-vin, le champ-des-trespasés, etc.

Signalons encore, à quelques pas du faubourg, la fontaine St-André dont l'eau était réputée miraculeuse. La grande croix de pierre érigée par la famille Simon continue à braver le temps et les ravages des guerres.

Avant 1914, les maisons du village s'étagaient en deux lignes parallèles, au revers septentrional de la côte de Domjevin ; elles étaient au nombre de cinquante, serrées les unes contre les autres, à la mode lorraine, ignorant le confort et payant peu de mine. Plusieurs abritaient jadis trois et même quatre ménages qui usaient du même corridor, parfois même de la même cheminée.

Jusqu'en 1880, l'école fut logée dans la chaumière vraiment insuffisante qui était en avant du cimetière. Elle fut depuis transférée dans un immeuble plus grand, l'un des premiers palais scolaires de la région, situé en face de la route d'Emberménil. Un maître de haute valeur, M. Pierre, y enseigna pendant 34 ans.

3. L'église.

La première chapelle de Vého remonte au XII^e siècle. L'ancienne église, incendiée en 1914, avait été construite au XVI^e siècle. Elle avait tous les caractères de l'architecture usitée à cette époque : chœur carré, fenêtres lancéolées, loculus du côté de l'évangile etc... Des édifices semblables se voyaient à Leintrey, à Reillon, à Xousse, à Fricourt, à Autrepierre.

Comment expliquer cette abondance de constructions en un temps où nos ancêtres étaient si souvent désolés par la peste ? La bienfaisance des évêques de Metz, qui étaient alors issus de la famille ducale, n'est sans doute pas étrangère à tout ce mouvement.

Vého fut des premiers à réaliser ce renouveau. Personne n'aurait pu assigner une date exacte à la construction de son église, si un incident récent ne l'avait révélée d'une façon inattendue.

En 1913, M. l'abbé Colin, alors curé, découvrit au cours d'une réparation au maître autel, le tube qui renfermait les reliques et le procès-verbal de consécration de cet autel. L'acte, lu par M. Pauly curé d'Avricourt, était daté de 1520 et portait en substance que « ledit autel fut consacré en l'honneur du Dieu Tout-puissant, de la B. V. Marie, de Saint André, patron de la paroisse, et de St-Thiébaud confesseur, par le Révérendissime Père et Seigneur frère Conrad Heyden, évêque de Nicopolis, suffragant de Metz, de l'Ordre des Carmes, par mandement de Jean, Cardinal de Lorraine et évêque de Metz. » Ce prélat, plus connu sous le nom de Conrad le Payen, était en effet coadjuteur de Metz à cette époque et mourut, en 1529, après une vie passée à Vic, dans les pratiques d'une rare sainteté.

L'édifice, tout entier du même style, était de dimensions restreintes. Le chœur seul en était resté. La nef devenue

insuffisante au XVIII^e siècle fut agrandie et agrémentée d'une tour carrée, servant de portail, le tout dans le goût du temps et d'une banalité justement flétrie sous le nom de *style grange*.

Cette innovation, qui eut lieu vers 1720, coïncide avec plusieurs autres améliorations dues au P. Collignon, curé de Leintrey et de Vého. En 1718, la moyenne cloche — donc la sonnerie en comportait trois — fut refondue. Peu après, bien qu'il n'eût pas de presbytère, Vého reçut un administrateur spécial, un chanoine régulier résidant à Leintrey. En 1760, la communauté acquit une maison pour loger le prêtre devenu vicaire résidant. L'immeuble était modeste, il fut utilisé tel quel jusqu'en 1880. Transformé à cette époque par un curé entreprenant, il devint une habitation plus commode sans être luxueux.

Vers 1770, un incendie détruisit la nef de l'église sans endommager le chœur ni la tour. On répara les dégâts, mais, faute de ressources, on négligea d'élever la toiture nouvelle à la hauteur de l'ancienne. Par suite, la silhouette extérieure du monument fut irrégulière, le plafond fut trop bas et la pointe supérieure de l'arc triomphal disparut aux regards. Le maître-autel en bois sculpté, pareil à celui qui est encore à Autrepierre et à Lanueville-aux-Bois, était le seul meuble ayant quelque valeur.

Pour être médiocre de forme, l'édifice était-il moins vénérable ? Non, certes. Pendant ses quatre siècles de durée, combien de cérémonies avait-il abritées, toutes vibrantes de piété sincère et profonde, telle que la ressent l'âme paysanne. L'émotion fut poignante quand les flammes allumées par les Allemands enveloppèrent le vieux moutier et le firent effondrer.

La sonnerie comportait trois cloches au XVIII^e siècle. En 1793, les églises ayant été dépouillées de leur mobilier au profit de la Nation, les trois cloches prirent le chemin des ateliers de fonderie pour servir aux besoins des armées. Vers 1820 seulement, les clochers retrouvèrent leur voix

d'airain et leurs gracieux carillons. A Vého la sonnerie rétablie en 1825 eut un cachet particulier. Ses notes aiguës chantaient en mineur. On se rappelle avec plaisir le réveil joyeux qu'une vieille tradition leur faisait lancer à l'aube de Pâques et du Nouvel An. Comme leurs vibrations alertes martelaient l'air, suivant un rythme régulier rappelant celui des batteurs en grange ! Vieux usages, causes de fierté et d'allégresse, qu'êtes-vous devenus ? La gracieuse sonnerie ne vit pas la fin du siècle. Le 14 juillet 1899, en annonçant la Fête Nationale, la moyenne cloche brisa sa voix sans cause apparente. Renouveler toute la sonnerie parut le meilleur parti à prendre et ce fut l'occasion de la rendre plus forte et de la faire chanter en majeur. La bénédiction en fut solennelle, au mois de novembre 1900.

Les joies du baptême n'étaient pas oubliées, que déjà se présentait la fin. Dans l'incendie de 1914, deux cloches furent fondues. La troisième fut préservée on ne sait comment et servit pendant la guerre à jeter l'alarme, en annonçant les bombardements ou l'invasion des gaz toxiques.

4. Les Maires.

Nous ne pouvons en donner la liste que depuis 1800 :

BISTER (1803-1823) ; DIDIER (1823-1836) ; GÉRARDIN (1836-1837) ; LECLERC (1837-1851) ; LIOTTÉ (1851-1867) ; BISTER (1867-1873) ; LIOTTÉ (1873-1876) ; GÉRARDIN (1876-1877) ; BISTER Constant (1877-1887) ; LECLERC François (1887-1895) ; SIMONET Jean-Baptiste (1895-1902) ; CLASQUIN Aimé (1902-1912) ; MUNIER Jean-Baptiste (1912-1920) ; GÉRARDIN Désiré (1920-1928) ; PICARD Hippolyte (1930).

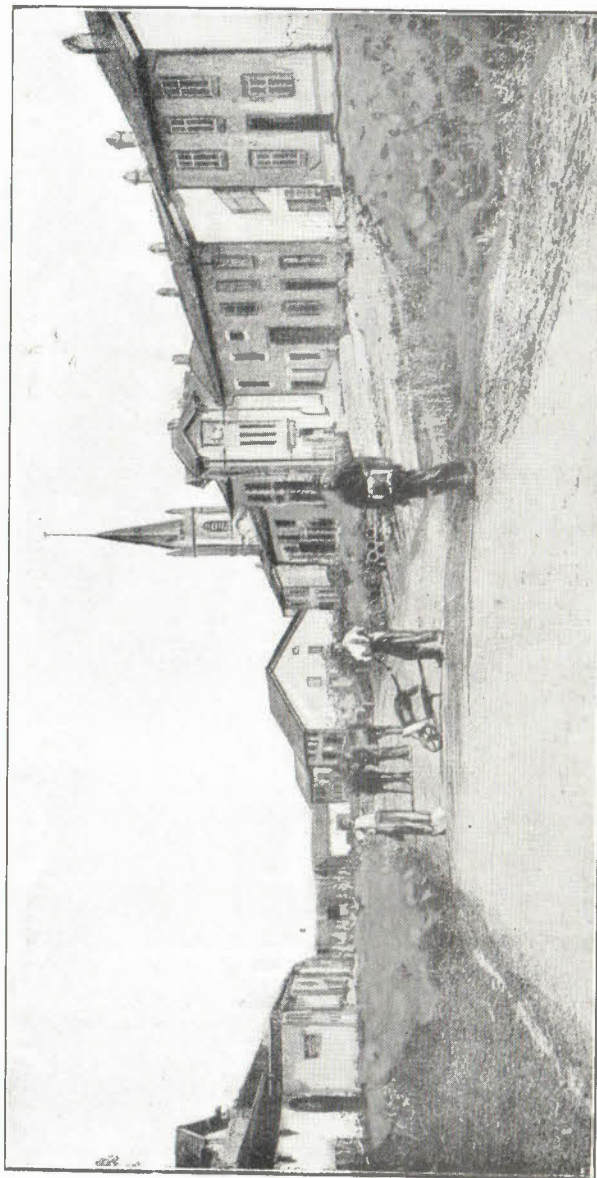


Photo E. Huber, Nouvel-Avrilcourt

LE VILLAGE RECONSTRUIT

5. Les Curés.

Nous avons dit qu'après les malheurs de 1636, la paroisse de Vého s'était trouvée annexée à Leintrey ; elle fut donc desservie depuis 1690 par le saint curé Collignon. A partir de 1718, des administrateurs lui furent donnés :

FRANÇOIS MARCHAL, qui meurt à Leintrey, le 25 mai 1719, âgé de 50 ans ; CHARLES CHRISTOPHE (1720-1757) ; P. FRIDERICY (1757-1761) ; JEAN-BAPTISTE PARIS (1761-1766). Tous étaient Chanoines Réguliers et habitaient Leintrey, sauf les deux derniers qui se disent administrateurs de Gondrexon où ils ont leur résidence.

SYLVESTRE BOULANGÉ, lui aussi Chanoine Régulier, fut le premier à s'installer au presbytère de Vého. Il l'occupait de 1766 à 1778. Il était né à Lunéville, en 1727. Profès en 1745, prêtre en 1754, il fut vicaire à Marainviller, puis à Thiébauménil, enfin à Vého ; il devint ensuite curé de Bettainvillers, jusqu'en 1790. Ayant renoncé alors aux fonctions sacrées, il se retrouva, vivant laïquement d'abord à Lunéville, puis à Bouviller, où la mort l'enleva, le 7 mai 1795.

ALEXANDRE FERRY, fut vicaire résidant de 1778 à 1790. C'était un prêtre âgé. En faisant, en 1790, la déclaration de ses revenus, il déclara qu'il voulait se retirer de Vého. Il en sortit en effet et on ne sait ni le lieu ni la date de sa mort.

MARTIN ROLLIN lui succéda. Il résidait à l'abbaye de Domèvre, comme prêtre habitué. Peut-être reçut-il de l'abbé de Domèvre une commission régulière et fut-il curé légitime ; toujours est-il qu'il prêta les serments exigés par les lois et fut nommé constitutionnellement curé d'Herbéviller. Mais il refusa cette promotion en alléguant son attachement pour les gens de Vého. Il passa parmi eux toute la Révolution sans être inquiété. Le Concordat le confirma dans l'administration de la paroisse et la mort seule l'en arracha, en 1835. Sa tombe se trouvait au côté droit du portail de la tour.

Vého n'avait pas le titre de succursale en 1802. Pour l'obtenir, les habitants adressèrent une pétition aux autorités compétentes. Ils alléguaient que, depuis cent ans, ils avaient un prêtre résidant parmi eux, que la population augmentait sans cesse, que l'église et le presbytère étaient en bon état, que le titre de succursale était indispensable. Envoyée le 28 août 1809, la demande revint, peu après, avec la faveur accordée.

HOUILLOU JEAN-BAPTISTE succéda au précédent, de 1836 à 1848. Né à Verdenal en 1792, ordonné prêtre en 1816, il devint curé de Hablainville (1816), de Hesse (1820), de Serres (1823), de Vého (1836). Retiré à Lunéville (1848) puis à Verdenal (1849), il mourut le 15 juin 1856.

MARCEL NICOLAS-ALEXANDRE (1849-1855) né à Cirey (1821), prêtre (1848), vicaire à Foug (1848), curé à Vého (1849), à Xousse (1855) jusqu'à sa mort, le 4 janvier 1871.

LEMPFRIT HONORÉ-TIMOTHÉE (1856-1860) né à Lixheim (1803), prêtre (1827), vicaire à Badonviller (1827), curé de Lesménils (1829), aumônier régimentaire (1830), curé de Bernécourt (1831), retiré à la Chartreuse (1831), curé de Vého (1856), de Borville (1860), de Morville-lès-Vic (1860), mort en 1862.

COLIN (1860-1879), mort à Vého, inhumé contre la tour du côté de l'épître.

PESCHER FRANÇOIS-DÉSIRÉ (1880-1882), né à Turquestein (1833), prêtre (1863), professeur à la Malgrange (1865), curé d'Angomont (1870), Jésuite (1876), Salésien (1878), curé de Vého (1880), de Forcelles-sous-Gugney (1889), de Belleau (1890), retiré à Nancy (1895), décédé le 4 juillet 1909.

RENEAUX JOSEPH (1882-1887) né dans le diocèse de Metz et retourné dans ce diocèse après son passage à Vého.

LEBON LOUIS (1887-1892), né à Bezange-la-Petite (1857), prêtre (1883), vicaire à Baccarat (1883), curé de Vého (1887), de Malleloy, jusqu'à sa mort (1892-1927).

DEDENON ALPHONSE-JOSEPH (1893-1900), né à Autrepierre (1865), prêtre (1888), vicaire à Baccarat (1888), curé de Vého (1893), de Favières (1900), aumônier à l'hôpital civil de Nancy (1910), aumônier à Saint-Stanislas (1925).

MEYER JOSEPH-DOMINIQUE-LÉON (1901-1905), né à Dieuze (1872), prêtre (1896), vicaire à Baccarat (1896), curé de Vého (1901), de Domjevin (1905), jusqu'à sa mort (1925).

COLIN MARIE-FRÉDÉRIC (1907-1914), né à Domèvre-sur-Vesouze (1876), prêtre (1902), vicaire à Frouard, curé de Vého (1907), curé de Barbas (1918).

Privée de curé résidant, la paroisse est actuellement administrée par M. l'abbé Emile Klein, curé de Leintrey.

Qu'il nous soit permis de placer à la suite de ces ecclésiastiques le P. Henri Marchal, né à Vého, en 1875, prêtre à Carthage en 1900, Assistant Général de la Société des Missionnaires d'Afrique (Pères Blancs) que sa vocation et ses talents rendent cher à ses compatriotes et à ses amis.

6. Régents d'école et Instituteurs.

D'après les actes paroissiaux, citons, comme régents d'école :

Dominique FRACHAY (1741), Jean LAVAUX (1753), Charles LAURENT (1783), et comme Instituteurs :

GLAUDEL (1840), CLASQUIN (1844), BRIDEY (1856), BRETON, de Leintrey (1859), qui passa à Foulcrey et à Igney, MONIN (1864), BALLAND (1865), PIERRE Edouard (1869), maître de grande valeur, qui resta pendant 34 ans fidèle à Vého, malgré plusieurs offres d'avancement et y mourut en 1903, deux ans après avoir pris sa retraite.

La grande guerre

1. Destruction du village.

Avant la guerre, Vého était un village paisible, laborieux, aimant ses traditions. La vannerie ajoutait aux ressources tirées de la terre un utile supplément. Un syndicat agricole faisait apprécier les avantages de la mutualité. Sous la direction d'un curé zélé, une société de jeunes gens cueillait dans les concours des palmes nombreuses par son habileté musicale. Continuer ainsi dans la paix eût été le bonheur ; mais brutalement la guerre vint tout briser.

Elle éclata dans les premiers jours d'août 1914. Aussitôt les troupes de couverture, venant de Lunéville, occupèrent la zone frontrière, en se tenant à 10 kilomètres en arrière. Vého, qui se trouvait à cette limite, fut rempli de soldats prêts à repousser les premières incursions allemandes. Les mobilisés se rendirent à leur poste et les civils anxieux suspendirent le travail des moissons.

La première collision sérieuse eut lieu, le 11 août, sur la ligne Avricourt-Blâmont-Badonviller. Les Français cédèrent quelque peu de terrain jusqu'à la Vesouze. Plusieurs soldats tués ou blessés furent ramenés à Vého, où l'on improvisa un cimetière militaire dans les jardins, au haut du village.

L'offensive française du 20 août ayant échoué à Morhange, le flot allemand accourut aussitôt, pour submerger le pays de la Vesouze et de la Meurthe. Le 22, de violents combats essayèrent d'arrêter cette invasion. Notre artillerie tenait les côtes d'Emberménil-Blémerey, tandis que nos troupes de ligne s'échelonnaient devant Amenoncourt, Gondrexon, Chazelles. La bataille dura deux jours sur ces positions. Vého était criblé d'obus et rempli de blessés. Puis l'avance

allemande déborda Vého et Emberménil, pour atteindre le fort de Manonviller. Cet ouvrage, que l'on croyait imprenable, avait été bombardé depuis Chazelles et, en moins de trois jours, il avait été défoncé. La garnison se rendit le 26.

La population civile de Vého était toujours là. Du 23 au 30, elle fut tenue enfermée : les hommes à la mairie, les femmes dans diverses maisons. Quelques femmes seulement eurent permission de sortir pour visiter le bétail que soignait la troupe. Aucun sévice contre les personnes ne fut à regretter. Il y eut plutôt des incidents comiques où se fait jour l'esprit teuton, comme cette farce d'un goût douteux, provoquée par la naissance d'un veau : l'animal est porté dans le lit des propriétaires ; puis ceux-ci sont amenés chez eux pour constater que leurs intérêts sont bien soignés et, comme ils en restent ébahis, les gros rires éclatent. Telle est la finesse d'Outre-Rhin.

Pour célébrer la prise du fort de Manonviller, les vainqueurs sonnent les cloches, relâchent les civils et les forcent à déménager le fort. Jusqu'au 11 septembre, toute la région en deçà de Lunéville reste sous la domination allemande. Mais la victoire de la Marne force l'ennemi à reculer jusqu'à Sarrebourg. Cependant cette délivrance n'est que passagère. L'ennemi revient et l'état-major français juge prudent d'abriter ses positions derrière la Vesouze. La zone qui s'étend au-delà de cette rivière est sacrifiée. Les patrouilles des deux camps s'y heurtent en collisions fréquentes et ont la manie d'accuser les habitants d'espionnage. Vého cependant n'a de ce chef aucun malheur à déplorer ; Emberménil est moins favorisé.

Dès le début de novembre, notre village subit le joug allemand. Son occupation vint après des combats assez vifs. Ainsi, le 2 novembre, avait lieu un bombardement intense, au cours duquel furent tués près de l'église le capitaine français Vergnaud et son ordonnance. Le même jour, une balle d'obus vint frapper M^{me} Liotté chez elle et la tua. Une

autre balle atteignit M. Bastien et lui cassa une jambe. Plusieurs dragons furent également tués sur la hauteur.

Obligés de battre en retraite, les Français laissèrent une population atterrée et déjà réduite de moitié. Les Allemands, au contraire, arrivèrent furieux de la résistance qu'ils rencontraient. N'ayant pas de motif pour maltraiter les personnes, ils tournèrent leur rage contre l'église. Le 5, les soldats entassèrent de la paille et des fagots contre l'édifice sacré et y mirent le feu. Les habitants durent assister impuissants à l'incendie, jusqu'à l'effondrement du bâtiment. Les jours suivants ce fut le tour de plusieurs autres maisons. La période des ravages suédois semblait revivre. Toutes les nuits, le ciel s'empourprait de rougeurs sinistres ; c'étaient les villages de la contrée que l'ennemi brûlait l'un après l'autre, pour effrayer la France.

Les habitants qui avaient eu le courage de rester jusqu'alors n'avaient plus qu'à songer à fuir vers l'arrière. Les Allemands ne s'y opposèrent pas. L'exode se fit à la hâte, lamentable. Les fugitifs se dirigèrent vers Laronxe, Bayon et d'autres lieux où ils trouvèrent des connaissances. Le village abandonné fut bientôt détruit par les déprédations que causaient sans scrupule les patrouilles en campagne.

Bientôt la guerre de mouvement fit place à la guerre de tranchées qui dura jusqu'à l'armistice. Le front avait fini par se stabiliser suivant une ligne qui, entre Emberménil et Chazelles, suivait à peu près la limite des bans de Leintrey et de Vého, puis de Gondrexon et de Reillon. Vého retomba donc au pouvoir de l'armée française qui s'y retrancha de son mieux, en utilisant les restes de ses constructions pour ses ouvrages de défense.

Quatre longues années se passèrent ainsi, marquées par l'exil des habitants et par une destruction toujours plus grande du malheureux village.

2. La Reconstitution du village.

Aussitôt après l'armistice, les réfugiés accourent vers le pays natal. Ils veulent voir, de leurs yeux, l'état de leurs foyers et de leurs champs. Partout le spectacle est navrant. A Vého, le sol est meurtri, couvert de fondrières et de trous d'obus, encombré d'engins non éclatés.

A mi-chemin de Leintrey, le chaos est indescriptible, des mines formidables ont soulevé de vraies montagnes de terre et creusé des entonnoirs devenus célèbres. Au village, on ne voit plus une seule maison debout. Beaucoup ne pourront être relevées, à cause des excavations pratiquées sous leurs ruines. L'église elle-même, recouvrant un fortin, devra être reportée ailleurs. C'est l'hiver. Le retour ne pourra se faire qu'à la bonne saison. L'attente sera longue, mais elle s'impose.

Les survivants se sont comptés et constatent que sept de leurs sont tombés au champ d'honneur. Ce sont :

Ary Emile, sous-lieutenant, tué le 25 septembre 1915, devant St-Thomas (Argonne), 39 ans, croix de guerre, légion d'honneur avec citation.

Allain René, chasseur à pied, tué le 15 octobre 1916, à Géviremont (Somme), 23 ans, médaille militaire, croix de guerre et deux citations.

Camaille Paul, chasseur à pied, blessé en Alsace, le 14 septembre 1914, mort à Rochefort, le 11 décembre suivant, 28 ans.

Gérardin Jules, blessé à Neuville-St-Vaast (1915), tué au Ravin de la Mort (Verdun), le 28 février 1916, 26 ans.

Munier Célestin, chasseur alpin, tué, le 30 novembre 1915, au Brauen-Kopf (Metzeral), 20 ans.

Picard Paul, artilleur, tué au mont Quesnel (Somme), le 25 avril 1918, 24 ans.

Ary Alphonse, mort le 27 mai 1917, 39 ans, au service du 6^e d'artillerie.

Deux civils ont été également victimes de la guerre :

Marie Rose Simon, femme Liotté Emile, tuée sur sa porte, par une balle d'obus et le maire Jean-Baptiste Munier emmené en captivité et mort à Vého, le 24 septembre 1922. Enfin Chéri André, Auguste Crouvizier, Jules Barchat, Léon Antoine Sutter ont succombé, peu après la démobilisation, à des maladies diverses contractées au service de la patrie. Tel est le funèbre bilan que commémore une plaque de marbre à l'église.

La première installation ne fut possible que dans des baraques en planches, prêtes seulement en mai 1919. Les familles Marange, Bister Jean-Baptiste, Crouvizier Jules, Perrin, Robé et Sutter Jules furent des premières à en profiter. Des prisonniers allemands avaient déjà fait quelques déblais ; le gouvernement déclara *zone rouge* 90 hectares du territoire ; l'initiative des habitants remit en état le reste du sol. Il était avantageux de remembrer le ban et de grouper les parcelles ; les propriétaires le comprirent et l'effectuèrent. Ces opérations retardèrent quelque peu la reconstruction du village.

Enfin, celle-ci fut entreprise par une Coopérative, installée pour Vého et Reillon par M. l'abbé Meyer, ancien curé. Cette association eut, comme Président, J.-B. Bister, et comme trésorier, Camille Rassemusse. L'architecte en fut M. Desenclos, d'Epinal, et les entrepreneurs, MM. Dupic et Villain, de Lunéville.

Cinq maisons furent réparées et quarante et une, au lieu de cinquante-quatre, rebâties sur des plans nouveaux, plus confortables. La maison communale fut achevée la première, en 1921 ; les travaux s'échelonnèrent entre 1921 et 1926.

Entre temps, M. l'abbé Emile Klein avait été envoyé à Leintrey pour réorganiser le service religieux dans les quatre paroisses de Leintrey, Vého, Reillon, Gondrexon, restées sans prêtres. Les offices y furent célébrés dans de pauvres

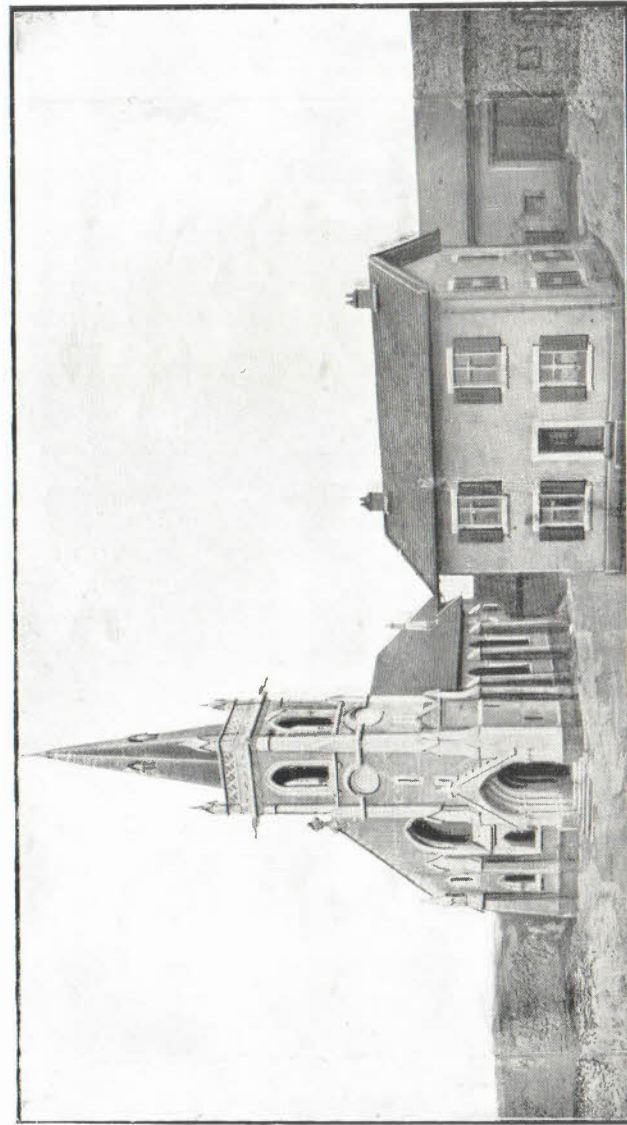


Photo E. Huber, Nouvel-Avicourt

LA NOUVELLE ÉGLISE

baraqués en planches aussi incommodes en été qu'en hiver.

A Vého, la chapelle provisoire fut dressée au faubourg. Une cloche, survivante et mutilée, appelait les fidèles. Cinq longues années s'écoulèrent ainsi. Deux fois, la communion solennelle des enfants n'eut pour cadre qu'une grange, abri aussi misérable que l'étable de Bethléem.

Pourtant la question de la nouvelle église n'était pas oubliée. On abandonna l'ancien emplacement, en raison d'un blockhaus difficile à détruire et pour se conformer à un alignement meilleur, et on choisit le terrain occupé jadis par le presbytère et les maisons Lavaux et Rouillon.

D'accord avec la Coopérative des Eglises, M. le Curé Klein sut réaliser un monument d'un dessin gracieux. La tour servant d'entrée est placée sur le côté. L'ensemble présente un aspect nouveau où rien ne choque.

Le 22 octobre 1925, l'édifice terminé put être béni par M. le curé, en attendant une inauguration solennelle. Cinq jours après, avait lieu l'inoubliable fête du baptême des cloches, sorties des ateliers du fondeur Farnier de Robécourt (Vosges).

La cérémonie avait attiré un nombreux clergé et une foule débordante de joie. M. le chanoine Gérardin, archiprêtre de St-Jacques de Lunéville, donna le sermon ; M. le chanoine Dedenon, ancien curé, accomplit les cérémonies rituelles.

Les trois cloches nouvelles égrenèrent ensuite leurs premières notes : la grosse (sol dièze, 479 kg.) en l'honneur de Saint André, la moyenne (la dièze, 322 kg.) en l'honneur de la Sainte Vierge ; la petite (do, 234 kg.) en l'honneur de Sainte Jeanne d'Arc. Cette dernière porte, inscrits sur son pourtour, les noms des soldats du lieu, tombés au champ d'honneur. Puissent-elles chanter longtemps, avec la résurrection de la paroisse, la foi et l'espérance de ses habitants. Puissent-elles leur rendre chères les fêtes religieuses et, aux jours de deuil, pleurer les morts et consoler les vivants.

Un presbytère est en voie de construction. C'est le dernier organe nécessaire à toute paroisse. Espérons qu'une fois

achevé, il attirera dans ses murs le curé pour lequel il est préparé.

Désormais renouvelé, Vého est capable de retrouver une population qui soit aussi nombreuse qu'autrefois et qui devienne encore plus prospère, à force d'intelligence et de travail.

Que lui faut-il de plus pour retenir l'affection de ses habitants et conserver sa bonne place et son bon renom dans le pays blâmontais ?

C'est le vœu que nous formons en terminant ces pages.

